

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit EPOXY COLOR TOP KOMP A****Code du produit** 6190-6196**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants**Emploi de la substance / de la préparation**

Couche

Vitrification

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur :**

Producteur:

Remmers GmbH

Bernhard-Remmers-Str. 13

D-49624 Lönningen / Allemagne

tel: +49 (0) 5432/83-0

fax: +49 (0) 5432/3985

Fournisseur France:

Remmers SAS

30 B Rue Pierre et Marie Curie

FR-35500 Vitré

Téléphone:+33 (0)2 99 75 93 29

Fournisseur Belgique:

Remmers BVBA

Bouwelven 19

B-2280 Grobbendonk

Téléphone: +32 (0) 14 84 80 80

Télécopieur: +32 (0) 14 84 80 81

Service chargé des renseignements :

Remmers GmbH - Tel.: (+49)5432/83-0 - info@remmers.de

Remmers SAS: +33 (0)2 99 75 93 29 - info@remmers.fr

Remmers BVBA - Tel. 014 84 80 80 - info@remmers.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centre Antipoisons: Tel: 0032 70-2450245 (Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.)

Belgisch Antigifcentrum - Tel.: 070-2450245 (24 uur per dag en 7 dagen per week)

24h-Transport Emergency Contact Phone Number:

French / Flemish / German: +32 2808 3237

within USA and Canada: 1-800-424-9300

outside USA and Canada: 001-703-527-3887

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 1)

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)

bisphénol-F-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)

oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]

anhydride maléique

Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane

1,6-Bis(2,3-epoxypropoxy)hexan

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 2)

| Composants contribuant aux dangers [% w/w]: | | |
|--|---|-------------|
| CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18-XXXX | carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | ≥50-≤70% |
| CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Numéro index: 603-074-00-8 Reg.nr.: 01-2119456619-26-XXXX | produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH205 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2;H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % | ≥30-<40% |
| CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9 Numéro index: 603-057-00-5 Reg.nr.: 01-2119492630-38-XXXX | alcool benzylque Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332 | ≥2,5-<5% |
| CAS: 28064-14-4 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40-XXXX | bisphénol-F-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen<700) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 | ≥2,5-<5% |
| CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8 Numéro index: 603-103-00-4 Reg.nr.: 01-2119485289-22-XXXX | oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 | ≥2,5-<5% |
| CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 | dioxyde de titane substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | ≥1-<2,5% |
| CAS: 933999-84-9 Numéro CE: 618-939-5 Reg.nr.: 01-2119463471-41-XXXX | Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412 | ≥0,25-≤0,5% |
| CAS: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4 Reg.nr.: 01-2119463471-41-XXXX | 1,6-Bis(2,3-epoxypropoxy)hexan Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412 | ≥0,1-≤0,25% |
| CAS: 108-31-6 EINECS: 203-571-6 Numéro index: 607-096-00-9 Reg.nr.: 01-2119472428-31-XXXX | anhydride maléique Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 1, H372; Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A;H317: C ≥ 0,001 % | 0,0002% |

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales :

Si des symptômes se produisent ou en cas de doute, demander conseil à un médecin. En cas d'inconscience ne rien faire ingérer.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 3)

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer immédiatement la bouche avec beaucoup de l'eau et faire boire beaucoup de l'eau de petites gouttes (effet de dilution).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Jet d'eau

Mousse

Dioxyde de carbone

moyen d'extinction sec

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

oxydes de carbone

autres gaz d'incendie et vapeurs nocifs.

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple :

Gaz hydrochlorique (HCl)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité :**

Porter un vêtement de protection totale

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains

Ne pas la pénétrer dans l'égout, ni dans les eaux.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, voir le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, voir le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Matériau approprié pour réservoirs et conduites : métaux légers et leurs alliages.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 4)

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun : neant**Autres indications sur les conditions de stockage** :

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : | |
|---|---|
| CAS: 471-34-1 carbonate de calcium | |
| VLEP | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ |
| CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane | |
| VLEP | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ C2 |
| CAS: 108-31-6 anhydride maléique | |
| VLEP | Valeur momentanée: 1 mg/m ³ All |

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection préventive de la peau par un onguent

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être considérées comme des suggestions. Le choix de l'EPI nécessaire doit être évalué par l'employeur en fonction des activités à exécuter et des conditions locales. S'il est établi, au cours de l'évaluation des risques sur place, qu'il n'existe aucun danger pour le collaborateur, il est possible de renoncer au port de l'EPI ou d'adapter l'EPI à utiliser en conséquence.

Protection respiratoire :

filtre A (brun) avec EN 405

Dans les fouilles, les puits et les silos, n'utiliser que les appareils de respiration indépendants de l'air ambiant!

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou prolongée, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains :

Gants à manchettes longues

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 5)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques selon EN 166.**Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

| | |
|--|---------------------------|
| État physique | liquide |
| Couleur : | selon désignation produit |
| Odeur : | faible, caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | >100 °C |
| Inflammabilité | Non applicable. |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| inférieure : | Non déterminé. |
| supérieure : | Non déterminé. |
| Point d'éclair : | >100 °C |
| Température d'inflammation : | non applicable |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| pH | Non déterminé. |
| Viscosité : | |
| Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| dynamique à 20 °C: | 4.500 mPas |
| Solubilité | |
| l'eau : | non ou peu miscible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| Pression de vapeur : | Non déterminé. |
| Densité et/ou densité relative | |
| Densité à 20 °C: | 1,65 g/cm ³ |
| Densité relative. | Non déterminé. |
| Densité de vapeur: | Non déterminé. |

9.2 Autres informations

| | |
|---|--------------------------------|
| Aspect: | |
| Forme : | liquide |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| Test de séparation des solvants : | < 3 % |
| Modification d'état | |
| Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. |

Informations concernant les classes de danger physique

| | |
|--|-------|
| Substances et mélanges explosibles | néant |
| Gaz inflammables | néant |
| Aérosols | néant |
| Gaz comburants | néant |
| Gaz sous pression | néant |
| Liquides inflammables | néant |
| Matières solides inflammables | néant |
| Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| Liquides pyrophoriques | néant |
| Matières solides pyrophoriques | néant |
| Matières et mélanges auto-échauffants | néant |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 6)

| | |
|---|-------|
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| Liquides comburants | néant |
| Matières solides comburantes | néant |
| Peroxydes organiques | néant |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

néant, lors d'une utilisation correcte

néant, lors d'un stockage conformément aux prescriptions

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 25068-38-6 produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre \leq 700)

| | | |
|----------|------|---------------------|
| Oral | LD50 | >10.000 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (rat) |

de la peau : Provoque une irritation cutanée.

des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 7)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque : Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès déversement d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandation :

Les codes de l'utilisation courante de déchet indiqués sont une recommandation en raison de ce produit. A cause de l'utilisation spéciale et des données d'élimination chez l'applicateur, dans le cas échéant, d'autres codes de déchet peuvent être assignés.

Catalogue européen des déchets

| | |
|-----------|---|
| 08 01 11* | déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses |
|-----------|---|

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Elimination conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

| | |
|----------------------|--------|
| DOT, ADR, IMDG, IATA | UN3082 |
|----------------------|--------|

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-------------|---|
| DOT | Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin (reaction product: bisphenol A-(epi-chlorhydrin) (number average molecular weight ≤ 700))) |
| ADR | 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)) |
| IMDG | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin (reaction product: bisphenol A-(epichlorhydrin) (number average molecular weight ≤ 700))), MARINE POLLUTANT |
| IATA | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin (reaction product: bisphenol A-(epichlorhydrin) (number average molecular weight ≤ 700))) |

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

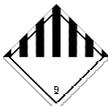
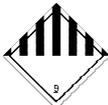
Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 8)

| | |
|---|---|
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| DOT | |
|  | |
| Classe | 9 Matières et objets dangereux divers. |
| <hr/> | |
| ADR | |
|   | |
| Classe | 9 (M6) Matières et objets dangereux divers. |
| Étiquette | 9 |
| <hr/> | |
| IMDG | |
|   | |
| Class | 9 Matières et objets dangereux divers. |
| Label | 9 |
| <hr/> | |
| IATA | |
|  | |
| Class | 9 Matières et objets dangereux divers. |
| Label | 9 |
| <hr/> | |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| ADR, IMDG, IATA | III |
| <hr/> | |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700) |
| Polluant marin : | Oui |
| Marquage spécial (ADR): | Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) |
| <hr/> | |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Attention: Matières et objets dangereux divers. |
| numéro d'identification du danger: | 90 |
| No EMS : | F-A,S-F |
| Stowage Category | A |
| <hr/> | |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| <hr/> | |
| Indications complémentaires rlatit au transport : | |
| ADR | |
| Quantités exceptées (EQ): | E1 |
| Quantités limitées (LQ) | 5L |

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 9)

| | |
|---------------------------------------|---|
| Quantités exceptées (EQ) | Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml |
| Catégorie de transport | 3 |
| Code de restriction en tunnels | (-) |
| IMDG | |
| Limited quantities (LQ) | 5L |
| Excepted quantities (EQ) | Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |
| "Règlement type" de l'ONU: | UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION DE: BISPHÉNOL-A-(ÉPICHLOORHYDRINE); RÉSINE ÉPOXY (MASSE MOLÉCULAIRE MOYENNE EN NOMBRE ≤ 700)), 9, III |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales :

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Document APME: "Résines époxy et durcisseur. Toxicologie, sécurité du travail, environnement"

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Veuillez considérer les "fiches techniques" relatives aux spécifications de livraison.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Révision: 11.09.2023

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit **EPOXY COLOR TOP KOMP A**

(suite de la page 10)

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul

Service établissant la fiche technique : Département Sécurité des produits / EHS

Numéro de la version précédente: 6

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3